

MINISTERE DES TRANSPORTS
ET DES INFRASTRUCTURES

-----**-----

SECRETARIAT GENERAL

-----**-----

DIRECTION GENERALE
DES ROUTES

-----**-----

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une

Foi

-----**-----

Unité Nationale de Coordination du Programme
d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience
des Infrastructures Routières



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°13/2025/UNC-Mali NSS

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA
BANQUE MONDIALE

Programme d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des
Infrastructures Routières (Mali Nafa Soro Siraw)

Services de consultant - sélection de firmes pour le contrôle et la surveillance des travaux de reconstruction de la route **Diéma –Bougoutintin (69,85 km)** du corridor Bamako-Dakar par le nord (route nationale n°1)

REPUBLIQUE DU MALI

Programme d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures Routières (Mali Nafa Soro Siraw)

Numéro des Crédits : IDA-78140 - ML et IDA-78130 - ML

Contrôle et surveillance des travaux de reconstruction de la route **Diéma – Bougoutintin (69,85 km)** du corridor Bamako-Dakar par le nord (route nationale n°1) en République du Mali

N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : ML-PACRIR-CS-498575-CS-QCBS.

Le Gouvernement de la république du Mali, a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du **Programme d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures Routières (Mali Nafa Soro Siraw)** et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent le contrôle technique de la mise en œuvre et la surveillance des travaux de réhabilitation/reconstruction de la route Diéma - Sandaré du corridor Bamako-Dakar par le nord (route nationale n°1) : **section Diéma-Bougoutintin.**

Le Programme d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures Routières (Mali-NSS) a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale le 28 mai 2025 et un accord de financement a été signé le 13 juin 2025. Le projet porte sur un montant total de 203 300 000 Euros soit l'équivalent de 133 356 058 100 FCFA.

L'objectif général du projet est de contribuer à la croissance économique du Mali
Les objectifs spécifiques sont entre autres :

- a. Améliorer le niveau de service des corridors ;
- b. Améliorer la résilience de la route face au changement climatique (Gestion des risques et optimisation de la résilience) ;
- c. Augmenter significativement le volume des échanges et promouvoir les investissements entre le Mali et le Sénégal ;
- d. Favoriser le développement économique et social des zones situées sur le corridor ;
- e. Assurer une meilleure fluidité du transport routier sur le corridor ;
- f. Réduire les coûts de transport et le délai de parcours ;
- g. Améliorer le cadre de vie des populations riveraines ;
- h. Améliorer la sécurité routière.

La période de commencement des activités de contrôle et de surveillance des travaux susmentionnés est prévue pour mars 2026.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission **sont disponibles sur le site internet de l'UNC/Mali-NSS suivant : www.uncmali.com.**

L'UNC/Mali-NSS invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Le Consultant, Maître d'œuvre, sera un bureau d'études ou un groupement de bureaux d'études qui devra avoir une expérience en matière de maîtrise d'œuvre ou études de construction d'ouvrages d'art et/ou de construction, de réhabilitation de projets routier de longueur au moins égale à 50 km, pistes rurales de longueur au moins égale de 80 km, de projets communautaires (plateforme multifonctionnelle, centre multifonctionnel et parkings de poids lourds).
- Plus précisément avoir, sur les dix (10) dernières années (2015 à 2024), assuré le suivi et le contrôle :
 - ✓ de quatre projets de construction ou de réhabilitation et bitumage des routes de longueur au moins égale à 50 km, de préférence en Afrique subsaharienne ;

- ✓ d'un projet de réalisation / réhabilitation d'ouvrages d'art d'une longueur minimum de 20 ml avec un tablier en béton,
- ✓ d'un projet de construction ou de réhabilitation de projet de construction de piste rurale de longueur au moins égale à 80 km, de préférence en Afrique,
- ✓ d'un projet de construction ou de réhabilitation de travaux connexes (centre multifonctionnel, gare routière, parking de poids lourds, etc...) à des projets routiers, de préférence en Afrique.

NB : Chaque mission similaire sera accompagnée de preuve de sa réalisation par la firme (page de garde, page de signature du contrat, PV de réception et attestation de bonne fin d'exécution de la mission).

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

La liste restreinte comprendra cinq (05) à huit (08) des meilleurs candidats et sera établie conformément aux règlements de passation des marchés de l'IDA de février 2025 pour la suite de la procédure.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.13, 3.15 et 3.16 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale de février 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement de firme seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné par la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le *Règlement de Passation des Marchés* et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures suivantes 08Heures 00 mn à 16 heures 00 mn du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous en personne ou par courriel au plus tard le **23 septembre 2025**.

UNC/Mali- NSS du Ministère des Transports et des Infrastructures (MTI)
À l'attention de : Daouda Moussa KONE Coordinateur par intérim
Medina-Coura Rue 47 Porte 212 Bamako - Mali
Tél: +223 20 21 57 25 ou +223 20 21 40 33
Courriel : uncpaar5@gmail.com ou dkmarikoo49@gmail.com

**P/Le Coordinateur de l'Unité Nationale de
Coordination P. I**

Le Coordinateur Adjoint

**Daouda Moussa KONE
Chevalier de l'Ordre National**